

# Terminale S : PROMOTION 2019 / 2020

## Programme de la journée :

8h30-10h : Accueil prof principal / CPE

10h-11h : Accueil internat

11h-12h : Accueil administratif

12h : Repas

13h55 : Début des cours

## Equipe pédagogique :

C.	Nom	Disciplines
M.	ADOUANI Kilani	AP, Mathématiques G
M.	AUDEBAUD Nicolas	Histoire - Géographie G, AP, education morale et civique
Mme	BAUDIER Karine	Allemand
M.	BERNHEIM Jacques	AP, HVC, Physique chimie G
M.	CANNAVO Fabien	E.P.S., Section
M.	CARRACEDO Arnaud	Informatique option G
Mme	DELHOMME Jennifer	Ecologie Agronomie Territoire. G, Hippologie
M.	DIENG Doudou	Philosophie G
M.	EL-BAKKOURI Radouane	E.P.S.
M.	GIBAUX Lionel	E.P.S., Option EPS
M.	HUP Christophe	Anglais
Mme	LACOSTE Maribel	Espagnol
Mme	NGANGUE Nathalie	Ecologie Agronomie Territoire. G, AP

Pour communiquer avec les enseignants : [prenom.nom@educagri.fr](mailto:prenom.nom@educagri.fr)

## Emploi du temps :

## Code informatique :

## Les dates importantes :

➤ Les épreuves terminales : Elles auront lieu vraisemblablement :

Lundi 15 juin 8h-12h : Philosophie

Mardi 16 juin 8h-11h : Histoire-géographie

Mercredi 17 juin 14h-17h : LVI

Jeudi 18 juin 8h-11h30 : Physique-chimie

Vendredi 19 juin 8h-12h : Mathématiques

Lundi 22 juin 14h - 17h30 : Écologie, agronomie et territoires

Les dates des épreuves orales sont fixées par chaque académie, votre école vous les communiquera en vous envoyant une convocation.

➤ Les vacances :

Toussaint	Fin des cours : Vendredi 18 octobre 2019 Reprise de cours : Lundi 4 novembre 2019
Noël	Fin des cours : Vendredi 20 décembre 2019 Reprise des cours : Lundi 6 janvier 2020
Hiver	Fin des cours : Vendredi 07 février 2020 Reprise des cours : Lundi 24 février 2020
Printemps	Fin des cours : Vendredi 03 avril 2020 Reprise des cours : Lundi 20 avril 2020
Vacances d'été	Vendredi 03 juillet 2020*

➤ Les jours fériés :

Armistice 1918 : Lundi 11 novembre 2019  
Fête du travail : Vendredi 1<sup>er</sup> Mai 2020  
Victoire 1945 : Vendredi 8 Mai 2020  
Ascension : Jeudi 21 mai 2020  
Pentecôte : Lundi 1er Juin 2020

➤ Rencontres parents / professeurs :

Vendredi 13 décembre après-midi

➤ Journées Portes Ouvertes :

Samedi 14 mars

➤ Epreuves à caractère expérimental : Deux épreuves auront lieu : une en biologie et l'autre en physique chimie aux alentours de la deuxième quinzaine de mai.

➤ Devoir du samedi matin :

Semaine du 30 septembre : Anglais + mathématiques (2h + 2h)

Semaine du 12 novembre : philosophie (4h)

Semaine du 2 décembre : Biologie + Histoire / Géographie (2h + 2h)

Semaine du 9 décembre : Espagnol / Allemand + Physique / chimie (2h + 2h)

Semaine du 27 janvier : philosophie (4h)

Semaine du 23 mars : Physique / Chimie (3h30)

Semaine du 20 avril : Histoire / Géographie (2h00)

Semaine du 11 mai : Biologie (3h)

Semaine du 25 mai : Mathématiques (4h)

➤ Bac Blanc :

**Parcoursup :**

Pour l'instant les dates ne sont pas communiquées.

En 2019 cela s'est déroulé comme suivant :

20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER  
Découverte  
des formations

22 JANVIER - 14 MARS INCLUS  
Inscription et  
formulation des vœux

15 MARS - 3 AVRIL INCLUS  
Confirmation  
des vœux

15 MAI - 19 JUILLET  
Phase  
d'admission

Source : <https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=calendrier>

## Coefficient du Baccalauréat :

Intitulé de l'épreuve	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée
3. Histoire-Géographie	3	écrite	3 heures
4. Mathématiques	7 ou 9 (2)	écrite	4 heures
5. Physique-chimie	6 ou 8 (2)	écrite et pratique (3)	3 heures 30 +1 heure
6. Sciences de la vie et de la Terre	6 ou 8 (2)	écrite et pratique (3)	3 heures 30 +1 heure
ou 6. écologie, agronomie et territoires **	7 ou 9 (2)	écrite et pratique (3)	3 heures 30 + 1 heure 30
ou 6. Sciences de l'ingénieur	6 ou 8 ***	écrite et orale	4 heures et 20 minutes
7. Langue vivante 1	3	écrite et orale (4)	3 heures (partie écrite)
8. Langue vivante 2	2	écrite et orale (4)	2 heures (partie écrite)
9. Philosophie	3	écrite	4 heures
10.Éducation physique et sportive	2	CCF (contrôle en cours de formation)	
Épreuve de spécialité (une au choix du candidat; ce choix est facultatif pour les candidats ayant choisi Sciences de l'ingénieur comme épreuve n° 6)			
11. Mathématiques		intégrée à l'épreuve n°4	
ou Physique-chimie		intégrée à l'épreuve n°5	
ou Sciences de la vie et de la Terre		intégrée à l'épreuve n°6 de Sciences de la vie et de la Terre	
ou informatique et sciences du numérique	2	orale (4)	20 minutes
ou écologie, agronomie et territoires **	2	orale	30 minutes
Autre type d'épreuve			
Éducation physique et sportive de complément (5)	2	CCF (contrôle en cours de formation)	

Intitulé de l'épreuve	Nature de l'épreuve	Durée
Langue vivante 3 (étrangère ou régionale)	orale ou écrite (selon la langue)	20 minutes ou 2 heures
Langue des signes française	orale	20 minutes
Langues et cultures de l'antiquité : latin	orale	15 minutes
Langues et cultures de l'antiquité : grec	orale	15 minutes
Éducation physique et sportive	CCF (contrôle en cours de formation)	
Arts : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, théâtre	orale	30 minutes
Musique	orale	40 minutes
Hippologie et équitation **	CCF (contrôle en cours de formation)	
🏊 Pratiques physiques et sportives **	CCF (contrôle en cours de formation)	
Pratiques sociales et culturelles **	CCF (contrôle en cours de formation)	

### Notes :

- (1) : seuls les points supérieurs à la moyenne sont retenus et multipliés par 2.
- (2) : lorsque le candidat a choisi cette discipline comme épreuve de spécialité.
- (3) : la partie pratique de l'épreuve est réservée aux candidats des établissements scolaires publics et privés sous contrat.
- (4) : l'évaluation orale est effectuée en cours d'année (les épreuves obligatoires de langues vivantes s'organisent ainsi : compréhension orale : 10 minutes ; expression orale : 10 minutes).
- (5) : épreuve obligatoire pour les élèves ayant suivi l'enseignement d'EPS complémentaire.
- (6) : seuls les points excédant 10 sont retenus et, pour la première ou la seule épreuve facultative à laquelle le candidat choisit de s'inscrire, ces points sont multipliés par 2. Si cette première épreuve concerne le latin ou le grec, les points sont multipliés par 3.
- \* La durée de l'épreuve est fonction du nombre de candidats par groupe, sur la base de dix minutes par candidat.
- \*\* Les candidats qui suivent ces enseignements sont scolarisés dans des établissements relevant du Ministère de l'Agriculture
- \*\*\* Les candidats qui choisissent sciences de l'ingénieur comme épreuve n°6 peuvent :
  - soit choisir une épreuve n°11 parmi la liste présentée dans le tableau. Dans ce cas, l'épreuve de sciences de l'ingénieur est dotée du coefficient 6,
  - soit ne choisir aucune épreuve n°11. Dans ce cas, l'épreuve de sciences de l'ingénieur est dotée du coefficient 8, car elle est assimilée à "une épreuve obligatoire au choix+une épreuve de spécialité".

## SITE INTERNET :

- Mon site :  
[www.bernheim.jimdo.com](http://www.bernheim.jimdo.com)
- Les annales corrigées depuis 2003 (réforme 2013) sont sur :  
<http://labolycee.org/>
- Le livre :  
<http://pvevent1.immanens.com/fr/pvPage2.asp?nu=1&skin=hafeu2&puc=002648&aff=WF&gotopa=1>

## EVALUATION AU COURS DE L'ANNEE :

- Interrogations annoncées ou pas
- DM
- DS
- Certains TP

## METHODE DE TRAVAIL :

Votre réussite commence par une bonne écoute en classe. Le cours doit être appris au fur et à mesure. Vous ne devez pas laisser de notions incomprises et accumuler ainsi du retard. Il faut solliciter l'enseignant pendant ou à la fin du cours. A la fin de chaque chapitre des exercices corrigés seront à faire en autonomie dans le livre et/ou sur le site. Il est important de les faire. Vous devez faire preuve d'autonomie et aller chercher par vous-même des exercices supplémentaires (par exemple sur <http://labolycee.org/>)

Pour chaque chapitre je vous conseille de réaliser une fiche de révision. Tout au long de l'année il faudra s'assurer que les notions vues auparavant sont bien mémorisées.

## PRESENTATION DU PROGRAMME :

Comme en classe de première S, le programme d'enseignement spécifique de terminale S s'articule autour de trois thèmes : **observer, comprendre et agir.**

- Pas plus qu'en première S, on ne fait de distinction nette entre la partie physique et la partie chimie. À l'intérieur de chaque thème, on rencontre donc des chapitres qui peuvent relever soit de la chimie, soit de la physique, soit des deux.

• Les domaines abordés sont les suivants :

Observer : Ondes et matière	Ondes et particules Caractéristiques et propriétés des ondes Analyse spectrale
Comprendre : Lois et modèles	Temps, mouvement et évolution Structure et transformation de la matière Énergie, matière et rayonnement
Agir : Défis du XXI <sup>e</sup> siècle	Économiser les ressources et respecter l'environnement Synthétiser des molécules, fabriquer de nouveaux matériaux Transmettre et stocker de l'information Créer et innover

**ÉPREUVE ÉCRITE ET PRATIQUE** :(extrait du bulletin officiel)

Coefficient : 6

Les programmes du cycle terminal de la série scientifique du lycée précisent que les enseignements de physique-chimie s'organisent autour des grandes étapes de la démarche scientifique. Les activités expérimentales y occupent une place importante et permettent aux élèves d'acquérir des compétences spécifiques à cette démarche qui doivent être évaluées.

C'est pourquoi l'évaluation des compétences expérimentales est intégrée dans l'épreuve de sciences physiques et chimiques du baccalauréat en série S.

Évaluation et notation :

L'épreuve de physique-chimie comporte deux parties : une partie écrite, comptant pour 16 points sur 20, et une partie pratique avec évaluation des compétences expérimentales, comptant pour 4 points sur 20.

Afin de rendre plus lisibles les résultats des évaluations de chaque partie, celles-ci sont notées sur 20 points ; la note globale de l'épreuve est donnée sur 20 points. Elle est obtenue en multipliant par 0,8 la note sur 20 de la partie écrite et par 0,2 la note sur 20 de la partie pratique et en additionnant ces deux résultats.

Structure de l'épreuve :

Première partie : épreuve écrite de physique-chimie

Durée : 3 h 30

Notée sur 20 points

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer des compétences portant essentiellement sur le programme de terminale.

Les notions et compétences mobilisées dans les programmes des classes antérieures à la classe de terminale mais non reprises dans celle-ci ne constituent pas le ressort principal des sujets composant l'épreuve ; elles doivent toutefois être assimilées par les candidats qui peuvent avoir à les utiliser.

L'ensemble de l'épreuve écrite s'appuie de façon équilibrée sur différents domaines du programme. Elle est constituée de trois exercices :

- deux exercices sont communs à tous les candidats ; ils sont notés sur 15 points ;
- le troisième exercice, noté sur 5 points, est différent selon que le candidat a choisi ou non la physique-chimie comme enseignement de spécialité. L'exercice de spécialité prend appui sur les thèmes de l'enseignement de spécialité.

En fonction du contenu des exercices, l'usage des calculatrices peut être interdit ou autorisé dans les conditions de la réglementation en vigueur. Cette précision est portée sur le sujet de l'épreuve.

Deuxième partie : épreuve pratique d'évaluation des compétences expérimentales

Durée : 1 heure

Notée sur 20 points

Cette épreuve pratique a pour objectif d'évaluer des compétences expérimentales dans le cadre de l'environnement du laboratoire. Selon les situations, le candidat peut être conduit à s'approprier et analyser une problématique, à justifier ou à proposer un protocole expérimental, à le réaliser, à porter un jugement critique sur la pertinence des hypothèses et des résultats en vue de les valider. Le candidat peut aussi être amené à faire preuve

L'épreuve, d'une durée d'une heure, évalue des compétences expérimentales à partir d'un sujet tiré au sort parmi ceux retenus par l'établissement dans l'ensemble des sujets dédiés à ces élèves.

Le sujet porte essentiellement sur les compétences expérimentales du programme de terminale S, sans exclure celles des classes antérieures.

Le candidat prend connaissance du sujet tiré au sort à l'entrée dans la salle d'évaluation.

L'évaluation des compétences expérimentales a lieu dans le courant du troisième trimestre, dans le cadre habituel de formation de l'élève.

Le sujet est extrait d'une banque en ligne de situations pour l'évaluation des compétences expérimentales. La mise en ligne se fait habituellement mi mars.